

CONFIRMATION D'INTERVENTION

Document à transmettre au client final

Pose complète ☐	Assistance ☐	S.A.V. ☐	Mise en route ☐
--	-------------------------------------	---------------------------------	--

Informations relatives à l'intervention :

Date de l'intervention :		Technicien :	
N° de commande :		Tél. technicien :	
Nom du client :		Tél. client :	
Adresse d'intervention :			
Produit(s) / équipement(s) concerné(s) :			

Préparation du site d'intervention :

Plans et implantation	Plans validés	☐
	Implantation validée	☐
	Dimensions conformes au devis et aux plans	☐
Sécurité et accès	Supports propres, dégagés et prêts à recevoir l'équipement	☐
	Zone de travail sécurisée et accessible	☐
	Présence de câbles, fils électriques, canalisations ou autres réseaux signalée à AGRIEST	☐
	Animaux isolés pendant toute la durée de l'intervention	☐
Alimentations	Alimentation électrique acheminée au point prévu et disponible sur la zone de travail	☐
	Alimentation en eau acheminée au point prévu et disponible sur la zone de travail	☐
	Tension disponible	230 V ☐ 400 V ☐ TETRA ☐
	Tableau électrique accessible et protections en place	☐
Moyens d'élévation	Nacelle nécessaire	OUI ☐ NON ☐
	Si OUI, nacelle fournie par	CLIENT ☐ AGRIEST ☐
	Accès de la nacelle dégagé le jour de l'intervention	☐

Le client doit signaler avant l'intervention la présence de tout câble, canalisation ou réseau situé dans les zones de travail. En l'absence d'information, AGRIEST ne pourra être tenue responsable des dommages liés à des réseaux non signalés.

Conclusion de la vérification :

Prérequis conformes Intervention maintenue ☐	Prérequis non conformes Intervention à reprogrammer ☐
---	--

Informations importantes :

1. Préparation du site

Le site d'intervention doit être entièrement préparé avant l'arrivée de notre équipe. Les équipements de levage ou d'élévation prévus à la charge du client doivent être disponibles et opérationnels sur place.

Le client doit également s'assurer que les accès, alimentations, protections et zones de travail correspondent aux prérequis validés en amont.

2. Report, annulation et facturation

Toute journée rendue improductive en raison d'un chantier non préparé ou insuffisamment préparé, d'un rendez-vous non respecté, ou d'une annulation intervenant moins de 15 jours avant la date prévue, sera facturée selon le tarif en vigueur et le nombre de techniciens mobilisés.

En cas de reprogrammation, AGRIEST ne peut garantir le délai d'attribution d'une nouvelle date d'intervention. Toute journée commencée sera facturée dans son intégralité.

3. Fin d'intervention et réception

À l'issue de l'intervention, le client devra signer le bon d'intervention complété par le technicien AGRIEST.

Le client pourra y consigner toute observation relative au déroulement de l'intervention ou à la conformité des produits.

La signature du bon d'intervention clôturera le dossier de pose. Toute observation ou réserve relative à la réception du chantier devra être mentionnée sur ce document au moment de sa signature.

4. Force majeure

En cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, AGRIEST se réserve la possibilité de reporter la date d'intervention.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Distributeur	Client final
Nom : Date : Signature :	Nom : Date : Signature :